

Les autres randonnées

PR Itinéraires de promenades et randonnées

Edition 2019

Randonnée **M6**
Caussade-Rivière

Coeur Sud-Ouest
Marcillac Madiran St Mont

BONNE BALADE

GUIDE DES RANDONNEES



Le niveau de difficulté tient compte de la durée de la randonnée, du dénivelé du terrain et du niveau technique du chemin à parcourir.

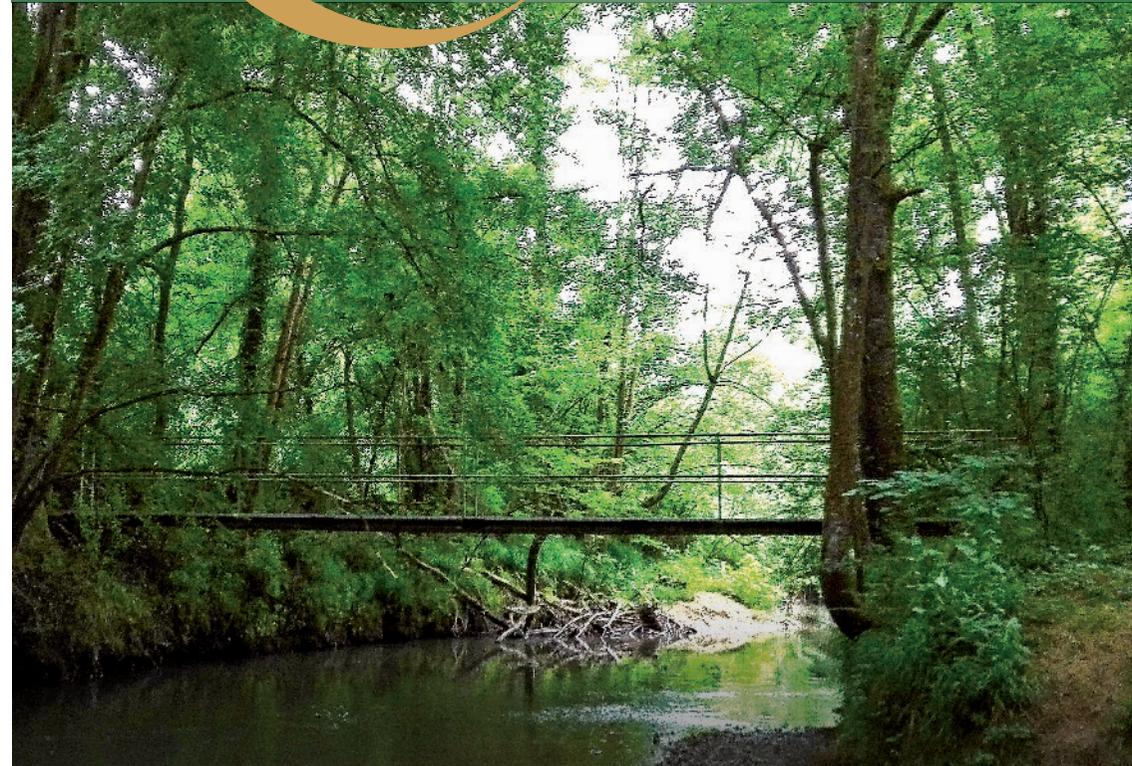
- Très facile**
Moins de 2h
- Facile**
Moins de 3h
- Marcheur**
Moins de 4h
- Randonneur**
Plus de 4h

• **Préserver la nature** : Se munir d'un sac pour emporter vos déchets, respecter la faune et la flore, rester sur les sentiers balisés.
• **Etre bien préparé** : Avoir le matériel nécessaire (chaussures, chapeau, gourde). Se renseigner sur la météo. Etre vigilant en période de chasse. Le réseau de téléphone portable ne passe pas partout.

• **Respecter les habitants** : Les itinéraires ne sont pas praticables par des véhicules à moteur. Tenir les chiens en laisse. Respecter les propriétés privées. Respecter la tranquillité des animaux.
• **Appel d'urgence européen** : 112
• **Météo** : 3250

Les itinéraires proposés font l'objet de la plus grande attention. Vos impressions et observations sur l'état des chemins nous intéressent et nous permettent de les maintenir en état. Toute anomalie peut être signalée à : mairie-de-caussade-riviere@wanadoo.fr.
Renseignements : coeursudouest-tourisme.com

Conception: Tony Bandellani 06 45 26 29 45



Sentier du Bernet

Distance : 14,1 km

Dénivelé + : 13 m

Difficulté 3h30'

Pédestre, VTT & équestre

Cette randonnée de 14 km vous fera traverser la forêt du Bernet, jusqu'au Louet, passer par le moulin de Lagrace qui s'est arrêté avant le seconde guerre mondiale et emprunter un sentier empierré jusqu'à Hères.

Faites un arrêt au belvédère construit avec les pierres du vieux pont et suivez les berges de l'Adour jusqu'à Labatut-Rivière avant de revenir par de larges chemins traversant champs et prairies.

Depuis la D935 qui relie Maubourguet à Riscle, prendre la D67 vers l'Est et après 800m prendre le chemin sur la gauche. Se garer avant la barrière.

Description du parcours

- 1 Franchir la barrière et emprunter le chemin rectiligne qui progresse dans la forêt communale. Au bout de la ligne droite, il s'oriente à droite, puis au nord en bordure d'une plantation. Franchir une passerelle en bois et rejoindre un chemin carrossable.
- 2 Le suivre à gauche. Il longe un abri de chasseurs, franchit le Louet et débouche sur un chemin. Prendre à droite le long de l'ancienne voie ferrée et aller tout droit sur 1 km jusqu'à un carrefour (passage à niveau). Aller à droite à l'angle de la maison. Longer l'ancien moulin de Lagrace, franchir le Louet sur une passerelle, poursuivre en bordure de champ et traverser le ruisseau sur un pylône pour retrouver le chemin. A un embranchement, laisser à gauche le chemin privé, puis aller à nouveau à droite à l'intersection suivante. Parvenir à la lisière du bois.
- 3 Aller à gauche : le chemin part en direction du nord, au milieu des champs, et parvient au village de Hères. Au carrefour (calvaire), continuer en face par le chemin de Burosse. Prendre à gauche le long de l'église, puis à l'intersection, suivre à droite le chemin du Bernet (on suit désormais le Sentier de l'Adour). A son extrémité, aller à gauche, puis à droite et poursuivre au milieu des champs sur plus d'1 km.
- 4 Au niveau du grand hangar, bifurquer à droite, puis au bout, emprunter la route à gauche. La suivre sur 700 m, puis prendre à gauche le chemin de la Houssette. Il longe l'Adour à distance puis parvient à un embranchement à hauteur d'un grand chêne.
- 5 Quitter le Sentier de l'Adour pour prendre à droite. Couper une route, continuer en face, franchir le ruisseau de Layza et parvenir à un embranchement à la lisière du bois. Prendre à gauche. Le chemin s'oriente au sud : continuer toujours tout droit en laissant les voies perpendiculaires. Après 1,4 km, déboucher sur un chemin au niveau d'écluses (à gauche, table de pique-nique).
- 6 Le suivre à droite le long du canal, toujours tout droit et parvenir à un chemin carrossable. Aller à droite pour retrouver le parking.



Balilage (marques jaunes)
homologué par la FFRR

- Bonne direction
- ✗ Mauvaise direction
- ↶ Tourner à gauche
- ↷ Tourner à droite



Aire de pique-nique



Coin de pêche



Passerelle



Moulin



Traversée de gué



Panorama

..... Sentier enherbé
——— Voie goudronnée
——— Sentier de l'Adour
 Zone d'habitations

Départ : barrière au sud de la forêt GPS 43.52087 / -0.002264